

Une réserve de biodiversité créée sur le territoire de Saint-Hippolyte

Cédéric CARON • cederick.caron@hebδοςquebecor.com

Selon le directeur de la station biologique des Laurentides de Saint-Hippolyte qui appartient à l'Université de Montréal, Richard Carignan, l'annonce du gouvernement Charest en rapport avec la création d'une réserve de biodiversité de 29 km² qui touche Saint-Hippolyte pourrait avoir des retombées intéressantes dans la région.



Photo CDM par Éline Nicol

Le gardien de la station biologique des Laurentides de l'Université de Montréal, située à Saint-Hippolyte, Jacques Mercier, montre le vaste territoire de la station.

Le 29 mars dernier, le gouvernement du Québec a annoncé que la superficie d'aires protégées du Québec allait passer d'un à huit pour cent du territoire. De ces 135 326 km², qui équivalent à 33 fois l'île de Montréal, 29,6 km² se trouveront dans les Laurentides, dont une bonne partie à Saint-Hippolyte.

«Nous pensons que ce ne sera pas la totalité des 29 km² du territoire de la station biologique qui sera protégée, mais qu'on décidera de protéger certaines portions de territoire un peu plus au nord», précise M. Carignan.

Annnonce prématurée

Le directeur de la station, qui per-

met aux étudiants en biologie, géologie et géographie de faire des études de terrain, croit toutefois que cette annonce était prématurée puisqu'il reste encore plusieurs détails à ficeler. «Deux des trois MRC (Rivière-du-Nord, Pays-d'en-Haut et Matawini) sur lesquelles est situé notre territoire ont d'autres visées. Ils aimeraient créer une piste de VTT», soutient M. Carignan.

C'est que, pour l'instant, le statut de réserve de biodiversité projetée confère un statut d'aires protégées véritable, mais provisoire. Le gouvernement doit attribuer un statut permanent de protection à la suite d'une consultation publique dans un délai de quatre à six ans.

Avenir intéressant

«Ce territoire représente un des derniers des Basses-Laurentides qui n'a pas été ravagé par l'homme et sur lequel on peut encore trouver des lacs vierges. Il s'agit d'une richesse inestimable pour la faune et les différentes espèces végétales», explique M. Carignan.

Ce dernier se dit heureux de cette annonce qui donne une garantie supplémentaire de protection contre l'industrie forestière et minière ainsi que sur le développement urbain. Cette garantie pourrait, selon M. Carignan, inciter l'Université de Montréal à investir davantage dans cette station puisque l'université est seulement locataire du territoire depuis 1963 et vivait toujours la crainte que son bail ne soit pas renouvelé.

QUESTION DE LA SEMAINE
SUR LE SITE LEMIRABEL.CANOE.CA

Faisons-nous assez
pour protéger l'environnement

RÉSULTATS DE LA QUESTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE

Trouvez-vous les rues
de Saint-Jérôme bien entretenues ?

OUI:
21,1%
NON:
57,9%
Faudrait
faire
mieux :
21,1%



COMMENTEZ
CE TEXTE

redaction.mirabel@hebδοςquebecor.com